

## ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DES MESURES D'INTERVENTION COVID-19

Je soussigné, \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_ de l'entreprise utilisatrice susnommée, confirme avoir pris connaissances et m'engage à respecter les règles d'intervention (page suivante) spécifique à la situation du ou des logements ou locaux situés à \_\_\_\_\_ ou entrant dans le contrat N° \_\_\_\_\_ prévue le \_\_\_\_\_ sur une :

### Qualification par le client de la mission :

*(Cochez la case correspondante)*

- Intervention en **milieu extérieur**
- Interventions dans des **locaux ou logements vides d'occupants 48 heures avant et après** l'intervention du diagnostiqueur
- Interventions dans des **locaux d'activité très partiellement occupés** (maximum 1 personnes/250m<sup>2</sup>) pendant l'intervention du diagnostiqueur *(Dans ce cas, une étude de faisabilité doit être réalisé par le diagnostiqueur)*
- Interventions dans des **locaux d'habitation ou d'activité totalement occupés** (lors de la levée du confinement sanitaire **annoncé par l'état le 11 mai 2020**)

### Engagement client dans le cas de mission en milieu occupé :

*(Cochez la/les case correspondante si vous êtes en accord avec la question ci-dessous)*

- Je confirme ne pas recenser de personnes infectées/porteuses avérées (toux, fièvre, difficultés respiratoires...) ou à risque élevé vis-à-vis du Covid-19
- Je confirme ne pas recenser de personnes présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie
- Je m'engage à respecter les mêmes consignes de sécurité sanitaires que le diagnostiqueur (distanciation sociale, lavage des mains...)
- Je confirme également avoir pris acte que le diagnostiqueur met tout en œuvre pour protéger la santé et la sécurité de ses salariés lors des interventions sur le terrain. Les collaborateurs se sont engagés formellement à respecter et à appliquer les mesures « Barrières » données par le Gouvernement.

Notez bien : Pour tout déplacement sur site de notre opérateur et en cas de non-respect du protocole de sécurité requis pour l'intervention comme indiqué dans le plan de prévention mis en place et validé par le client, des frais d'annulation de 80 € TTC seront automatiquement appliqués et facturés et une nouvelle date d'intervention devra être planifiée »

### Conclusion de l'évaluation : *(ne pas compléter, cette partie sera complétée par le diagnostiqueur)*

- Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : **l'entreprise peut intervenir.**
- L'intervention devra se faire dans un logement occupé : **le rendez-vous doit être planifier une fois le confinement levé**
- Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**
- Le client ne donne pas son accord : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**

**Date, Nom et signature du client**

# > COVID-19

## PROCÉDURE D'INTERVENTION

Pour votre sécurité et celle de nos diagnostiqueurs, ces derniers se présenteront sur le lieu de l'intervention systématiquement équipés d'une protection faciale ou masques et de gants.

Dès aujourd'hui,  
logements et logements vacants

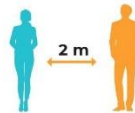


Le donneur d'ordre s'engage à ce que le logement soit inoccupé au moins 48h avant la date du rendez-vous afin que le virus potentiellement présent ne se soit dissipé.



Le donneur d'ordre s'engage à ce que le logement reste inoccupé au moins 48h après l'intervention pour les mêmes raisons.

Dès aujourd'hui, locaux d'activité partiellement occupés (moins d'une personne pour 250 m<sup>2</sup>),  
A partir du 11 mai, locaux d'habitation et d'activité totalement occupés



A son arrivée, le diagnostiqueur prendra contact par téléphone pour convenir d'un point de rencontre. Tous les échanges se feront en respectant les gestes barrières et à une distance minimum de 2m.



Notre diagnostiqueur demandera l'accès à une zone équipée d'un point d'eau pour y déposer son matériel, se changer, se laver les mains et désinfecter sa tablette à la fin de l'intervention.  
**Attention l'accès à cette zone sera exclusivement réservée à notre diagnostiqueur pendant toute la durée de l'intervention.**



Notre diagnostiqueur vous demandera de **sortir de la pièce la durée nécessaire à la réalisation de la mission.**



à la fin de l'intervention et **équipé de ses moyens de protection, notre diagnostiqueur fera le point avec l'occupant en respectant les gestes barrières à une distance minimum de 2m.**

### LES GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains (si vous êtes sur le terrain, lavez vous les mains avant et après chaque rendez-vous)



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



**SI VOUS ÊTES MALADE, PREVEZ VOTRE INTERLOCUTEUR**

Date et signature précédés de la mention : "Lu et approuvé"